



BULLETIN D'INFORMATION #34

Ce jour, aucune nouvelle personne n'a été testée positive au virus. 30 tests ont été effectués hier et 2345 depuis le début d'épidémie. Le bilan demeure : 58 personnes infectées par le covid-19 depuis le début de l'épidémie, 49 personnes ne présentant plus de signes la maladie et autorisées à sortir d'isolement et 9 personnes toujours sous surveillance, dont un patient hospitalisé dont l'état général de santé montre des signes d'amélioration.

Chiffres clés

Nombre total de cas COVID-19	58
Nombre total de cas COVID-19 hospitalisés	
- en cours	1
- depuis le début de l'épidémie	4
Nombre de cas COVID-19 admis en réanimation	1
Nombre de décès lié au COVID-19	0

Fig. 1. Nombre de cas cumulés COVID-19 en PF par date

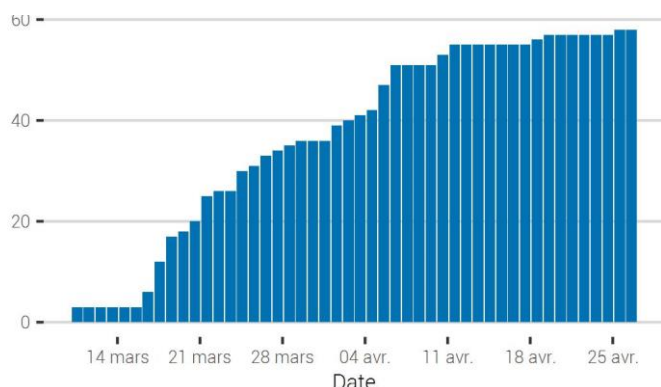
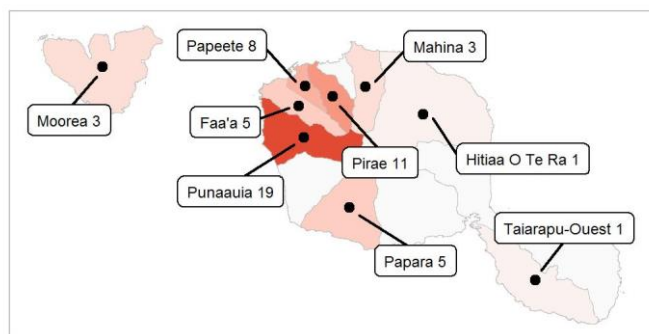


Fig. 2 : Cartographie des cas depuis le début de l'épidémie (IDV)



Source : Bureau de veille sanitaire, Direction de la santé

Allègement des mesures de confinement : recommandations sanitaires

Les mesures du confinement général, instaurées depuis le 20 mars 2020 subissent un allègement applicable à partir du mercredi 29 avril 2020, en vue d'une reprise d'activité économique progressive.

Les autorités sanitaires recommandent à la population des Iles du Vent de faire preuve d'une grande vigilance dans l'application de cet allègement, sans quoi les mesures du confinement général pourraient être réappliquées.

Le travail de terrain, d'enquête et de dépistage mené par le Bureau de Veille Sanitaire (BVS) a montré que le virus ne s'est pas propagé dans la communauté, il doit se poursuivre afin de pérenniser ce constat. Cependant, et dans l'hypothèse où certaines personnes asymptomatiques auraient pu ne pas être détectées, il est essentiel que la population envisage d'adapter sur le long terme certains aspects de notre façon de vivre afin de garantir la sécurité et la protection de tous.

Les recommandations sanitaires s'articulent autour de trois mesures barrières essentielles :

- La distanciation sociale ou physique :** il faut maintenir dans l'espace public une distance d'un mètre minimum entre soi et autrui, soit un espace de quatre mètres carrés autour de soi. Les espaces de vie doivent être aérés régulièrement.



- 2- **L'hygiène des mains** : le lavage des mains à l'eau et au savon doit se faire régulièrement et consciencieusement (au moins 30 secondes) ; dans le cas où il n'y aurait pas d'eau et de savon à disposition, utilisez une solution hydroalcoolique.
- 3- **Le port du PÄRURU VAHA** : le masque en tissu, grand public. Celui-ci permet de faciliter la distanciation sociale, d'améliorer les gestes barrières en évitant, notamment, de se toucher le visage (bouche et nez qui sont des points d'entrées du virus) et d'éviter de contaminer les autres avec ses postillons et ainsi de protéger son entourage, dans le cas où l'on serait malade sans le savoir.

Ces mesures et gestes barrières, bien appliqués pourront garantir une propagation très limitée du virus, tout en reprenant une activité économique nécessaire à la viabilité de notre Pays. Elles doivent s'appliquer dans toutes les situations, à l'extérieur du domicile : magasins, pharmacies, commerces de restauration, dans la rue, au travail etc.

Pour qu'elle puisse être mesurée, la reprise doit se faire de manière progressive, les autorités sanitaires recommandent à l'ensemble des salariés qui ont la possibilité de maintenir une activité de télétravail de le faire aussi longtemps que possible. Les déplacements doivent être limités au maximum, les interactions sociales et les regroupements également, afin de laisser un temps d'observation de 14 jours nécessaires pour garantir la sécurité de tous.

Enfin, les personnes fragiles et les matahiapo, hébergés à domicile et dans des structures d'accueil spécialisées, doivent faire l'objet d'une attention toute particulière.

Ils sont des sujets particulièrement sensibles, il convient donc de les protéger. Gardez le contact par téléphone si vous les savez isolés et préférez ce moyen de liaison quand cela est possible ; proposez-leur de faire leurs courses pour qu'ils n'aient pas à sortir dans des environnements trop peuplés ; prenez le temps de leur expliquer l'importance des gestes barrières ; enfin, maintenez une distance d'un mètre lorsque cela est possible et portez un masque en tissu, pour les protéger et vous protéger.

LE MESSAGE DU JOUR

ALLEGEMENT DU
CONFINEMENT

RESTONS VIGILANTS